Nantes : des retraités délogés par des squatteurs, la police évacue les occupants soudanais (MàJ)

22/08/2017 à 21h15

L'intervention des forces de l'ordre n'aura duré qu'une demi-heure. Ce mardi 22 août, aux environs de 19 h, sept hommes d'origine soudanaise, âgés de 20 à 28 ans, ont été évacués de leur occupation illégale, une maison d'un couple de retraité, située dans un quartier à l'est de Nantes. Ils ont été interpellés par la police.

Ouest-France

Un couple de septuagénaire qui possède une "maison cossue" de Nantes s'en retrouve privé, rapporte Ouest-France. En effet, treize squatteurs très discrets ont investi leur maison depuis le 1er août 2017.

Une affiche sur la porte prévient : "*Ceci est notre domicile.*" Et ils ajoutent : "Nous respectons le lieu, nous ne voulons rien détériorer. Nous sommes sinon à la rue […] Merci de votre compréhension".

Si le couple de Nantais a longtemps vécu dans « cette grande bâtisse à étages », les septuagénaires lui préfèrent une demeure plus commode depuis 2007. Alertés par les voisins qui n'avaient rien vu pendant plusieurs jours, le couple, sous le choc, se retrouve privé de sa résidence annexe.

«*Les squatteurs seraient entrés par le jardin, qui donne sur*

une petite rue moins passante que la grande artère bourgeoise sur laquelle débouche l'entrée. Après avoir forcé la porte de la véranda, ils ne leur restaient plus qu'à changer les serrures… Quand les propriétaires ont voulu revenir chez eux, impossibles. Et tant pis si les contrats d'électricité, gaz et eau, à leurs noms courent toujours…», rapporte le quotidien.

Le couple se voit privé de solution à court terme pour récupérer leur bien. En effet, les policiers auraient pu intervenir afin de déloger les squatteurs pris en flagrant délit si les propriétaires les avaient prévenu dans les 48 heures après l'intrusion.

Il ne reste plus qu'une solution pour le couple, avance le quotidien. Engager une procédure d'expulsion devant le tribunal d'instance, qui nécessite de présenter son titre de propriété, lequel se trouve… dans la maison.

Le Figaro